

## DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DES-LIONS

## NOMBRE DE MEMBRES

| Aff. au CM | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|------------|-------------|-------------------------------------|
| 15         | 15          | 14                                  |

Séance du 14 AVRIL 2022

Date de convocation : 07/04/2022

Date d'affichage : 15/04/2022

L'an deux mille vingt-deux et le quinze avril à vingt et une heure, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David CHEVALIER, Maire.

Étaient présents : Mme BEAULIEU Valérie , Mme BONNETERRE Alexandra, Mme BOUTET Frédérique, M. BOUTY Anthony, Mme CHEVALIER Anick, M. CHEVALIER David, M. COURTILOUX-DELAGE Mathieu, Mme FETIS Sandrine, M. GEMEAU Stéphane, , M. LAFONT Serge, Mme MEILLAT Marie-Odile, M. PETUREAU Jean-Paul, M. VARDELLE Jean-Christophe

Excusée : Mme BROUSSE Vanina

Secrétaire de séance : Mme BEAULIEU Valérie

Objet : tarifs des salles période hivernale et estivale

M. le Maire indique à l'assemblée qu'au vu de la hausse conséquente du prix de l'énergie et du peu de locations payantes, pouvant amortir cette inflation, il conviendrait de revoir les tarifs.

Il propose pour la salle des fêtes 50 € en sus du tarif habituel pour le chauffage, du 15 octobre au 15 avril et un coût de 30 € en sus du tarif habituel pour la location de la salle du moulin.

1) Salle des fêtes du Bourg :

| Location de la SDF sans vaisselle          |       | Location de la SDF avec vaisselle          |       |
|--------------------------------------------|-------|--------------------------------------------|-------|
| Commune                                    | 110 € | Commune                                    | 160 € |
| Hors commune                               | 130 € | Hors commune                               | 180 € |
| + 50 € chauffage du 15 octobre au 15 avril |       | + 50 € chauffage du 15 octobre au 15 avril |       |

2) Salle du Moulin :

| location SDM commune                       | location SDM hors commune                  |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------|
| 70 €                                       | 100 €                                      |
| + 30 € chauffage du 15 octobre au 15 avril | + 30 € chauffage du 15 octobre au 15 avril |

après délibération le conseil approuve cette hausse des tarifs.

A Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que ce dessus.

Au registre sont les signatures,  
Pour extrait conforme en mairie, le 15/04/2022,  
Le Maire, David CHEVALIER,

